



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accidents

Question écrite n° 24851

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement au sujet de la sécurité des cyclistes. Le parc de bicyclettes français est estimé aujourd'hui à près de 20 millions de vélos qui circulent. Aussi, il souhaiterait un bilan chiffré, sur les vingt dernières années, du nombre des accidents dans lesquels sont impliqués les cyclistes, ainsi que leurs âges.

Texte de la réponse

En 1977, 577 cyclistes avaient été tués et 12 893 blessés dans des accidents de la circulation. Vingt ans après, en 1997, dernière année présentant un bilan statistique complet, on avait à déplorer 329 cyclistes tués et 7 191 blessés dans 7 734 accidents impliquant au moins une bicyclette. Notons que les premiers résultats de l'année 1998 font état de 301 tués et 6 366 blessés. En ce qui concerne les victimes par groupes d'âges, on observait en 1977 la répartition suivante, pour les tués : 7,5 % chez les moins de dix ans, 26,7 % chez les dix/dix-neuf ans, 7,9 % chez les vingt/trente-quatre ans, 34,3 % chez les trente-cinq/soixante-quatre ans et 23,6 % chez les soixante-cinq ans et plus. En 1997, la proportion de tués se situait à 7,6 % chez les moins de dix ans, 18,9 % dans la tranche d'âges dix/dix-neuf ans, 10,7 % chez les vingt/trente-quatre ans, 36,6 % chez les trente-cinq/soixante-quatre ans et 26,2 % chez les soixante-cinq ans et plus. On peut constater enfin que la gravité des accidents est notablement plus importante chez les personnes âgées. On remarque, en effet, qu'en 1997, le groupe des soixante-cinq ans et plus représentait 14,5 % des blessés graves et 8 % des blessés légers, mais plus de 26 % des cyclistes tués.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24851

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1999, page 717

Réponse publiée le : 24 mai 1999, page 3159